



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question au Gouvernement n° 3556

Texte de la question

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

M. le président. La parole est à Mme Marie-Jo Zimmermann.

Mme Marie-Jo Zimmermann. Ma question s'adresse à Mme la secrétaire d'État chargée des droits des femmes.

Il y a deux semaines, notre collègue Valérie Boyer a déjà interrogé le Gouvernement sur les incidents extrêmement graves qui se sont déroulés à Cologne. En Europe, l'ampleur du problème dépasse ce que l'on pouvait imaginer, et je tiens à appeler votre attention, madame la secrétaire d'État, sur le fait que, malheureusement, un grand nombre de migrants ne partagent pas notre conception du droit des femmes. Il faut dire la vérité et je regrette qu'il ait fallu plus d'une semaine pour que les événements de Cologne soient connus et servent de catalyseur en brisant l'omerta qui pèse sur le sujet.

Nous sommes confrontés brutalement à la réalité. Il est clair que l'arrivée massive d'une population étrangère, fragilisée, n'ayant pas les mêmes valeurs de vie en société que nous, conduit à une rupture.

C'est d'autant plus préoccupant qu'il y a une écrasante majorité d'hommes parmi ces arrivants. Selon les statistiques 2015 de l'Organisation internationale pour les migrations, il n'y avait que 13 % de femmes contre 69 % d'hommes, et 18 % de mineurs, dont 90 % de jeunes adolescents.

Madame la secrétaire d'État, il faut prendre en compte les problèmes humains qui se posent, mais il faut aussi garantir la sécurité de nos concitoyennes. Cela doit même être une priorité absolue. On ne peut attendre que ce qui s'est passé à Cologne et dans d'autres pays européens se passe demain à Calais, qui est une véritable bombe à retardement, ou ailleurs dans nos villes et nos villages.

Ma question est donc simple. Quelle est la situation en France ? Notre pays est reconnu dans le monde entier comme un modèle pour le droit des femmes. Nous y avons tous et toutes, dans cette Assemblée, collectivement contribué. Pouvons-nous accepter de fermer les yeux sur une réalité qui risque de nous exploser à la figure ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des droits des femmes.

Mme Pascale Boistard, secrétaire d'État chargée des droits des femmes. Les violences faites aux femmes, madame la députée, c'est une préoccupation de premier plan pour le Gouvernement. Quels que soient les auteurs, ils doivent évidemment être poursuivis et punis. Parce que le viol est un crime, parce que les

agressions sexuelles sont des délits, ils doivent être condamnés.

Notre pays est effectivement à la pointe sur ce sujet des droits des femmes dans l'espace public. Ce doit être un espace de liberté, un espace partagé, un espace de respect, dirai-je même.

Mme Catherine Coutelle et M. Serge Janquin. Très bien !

Mme Pascale Boistard, secrétaire d'État. Nous travaillons chaque jour, et vous le savez puisque vous faites partie des députés qui contribuent à ces réflexions, à faire en sorte que les femmes aient toute leur place, soient indépendantes, libres de vivre comme elles le souhaitent, sans subir le joug de qui que ce soit concernant leur mode de vie. C'est un enjeu majeur, c'est à cela que l'on juge la qualité de vie dans une société.

M. Jean-Charles Taugourdeau. Et Mme Sauvage ?

Mme Pascale Boistard, secrétaire d'État. Ce qui s'est passé dans d'autres pays européens nous interroge tous. C'est dans un premier temps de l'émotion, de l'effroi que nous ressentons. C'est pour cela que nous ne souhaitons pas abandonner nos politiques publiques et que nous voulons au contraire les renforcer comme nous l'avons fait dans les transports.

Je vous remercie de cette question parce que vous n'avez pas fait, vous, de ce sujet une polémique politicienne. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. Jean-Charles Taugourdeau. Parlez au Président de Mme Sauvage !

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3556

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Droits des femmes

Ministère attributaire : Droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 janvier 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 janvier 2016](#)